

• CEREALES :

Reprise des observations CEREALES et pose de PIEGES : enregistrement des parcelles sous Vigicultures.

Adresse : <https://vigicultures.fr> ou sur l'application mobile : <https://m.vigicultures.fr>

• COLZA :

Altises, Pucerons verts : risques présents. A surveiller jusqu'au stade B3 pour les altises, et jusque 6 semaines de végétation pour les pucerons verts.

Limaces : risque faible.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver

Les premiers semis de blé vont démarrer cette fin de semaine. **Rappelons que le décalage de la date de semis est un levier incontournable pour diminuer le risque « pucerons et cicadelles » ainsi que la pression des graminées adventices.**

Actuellement, 2 parcelles d'orge d'hiver dans l'Aisne ainsi que 2 parcelles de blé dans l'Oise et dans l'Aisne sont enregistrées sous Vigicultures mais non semées.

Les observations et les piégeages avant semis peuvent débuter.

Rappel sur les protocoles de piégeage :

⇒ Limaces :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm)
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.



Piège à limaces
(M.Lheureux CA80 ;
archive 2020)

Seuils indicatifs de de risque:

- 1 à 20 limaces /m² : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 20 à 50 limaces /m² : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé.

Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.

Pucerons *Rhopalosiphum padi* et Cicadelles *Psammotettix alienus* :

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.



Plaque engluée
(M.Lheureux CA80 ; archive 2020)

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

COLZA

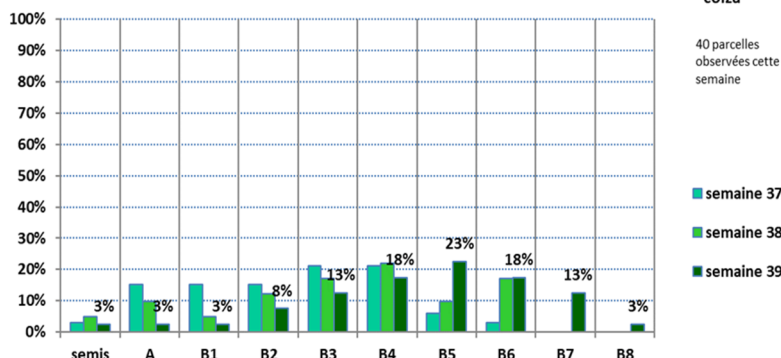
Stades :

40 parcelles renseignées cette semaine :

- 3% sont au stade semis
- 3% sont au stade A (cotylédons étalés)
- 42% sont entre le stade B1 à B4 (1 à 4 feuilles)
- 57% sont au stade B5-B8 (5-8 feuilles)

Les stades sont très hétérogènes, ce qui traduit l'étalement de la période de semis et l'alternance des conditions sèches et pluvieuses qui influent sur la croissance et le développement du colza.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



48% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 30% des parcelles pour les **altises** et 89% des parcelles pour les **pucerons**.

Les facteurs à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne ont été présentés dans les bulletins précédents.

Altises adultes : à surveiller jusqu'au stade B3, risque présent.

Observations :

Les **petites altises** sont capturées dans 4 parcelles avec 2 à 20 individus capturés. De manière générale les infestations de petites altises restent très faibles.

Les **grosses altises** sont capturées dans 31 parcelles (contre 25 la semaine dernière), avec 1 à 105 individus, et une moyenne de 17,58.

Captures :

Les captures en augmentation correspondent au pic de vol généralement observé dans la région, entre le 15 et le 25 septembre. Les conditions de températures clémentes ont été un facteur favorisant pour les vols.

Symptômes sur plante :

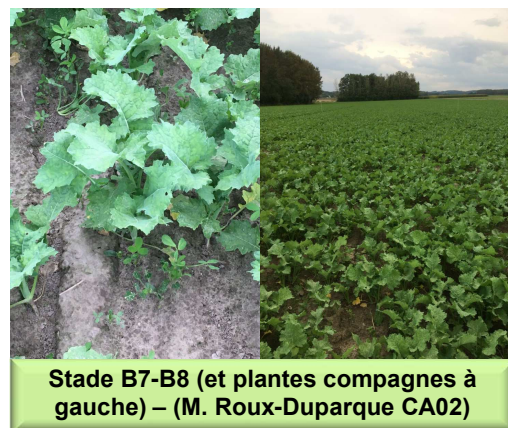
Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

Des morsures sont signalées dans 23 parcelles, dont 5 dépassants le seuil de nuisibilité (stade levée au stade 3 feuilles). Le pourcentage de plantes touchées varie de 5 à 100%, avec une moyenne de 67,17%, en augmentation par rapport à la semaine dernière.

La surface foliaire est détruite de 2 à 50% dans 18 parcelles observées, avec une moyenne de 13,72%, également en augmentation par rapport à la semaine dernière.

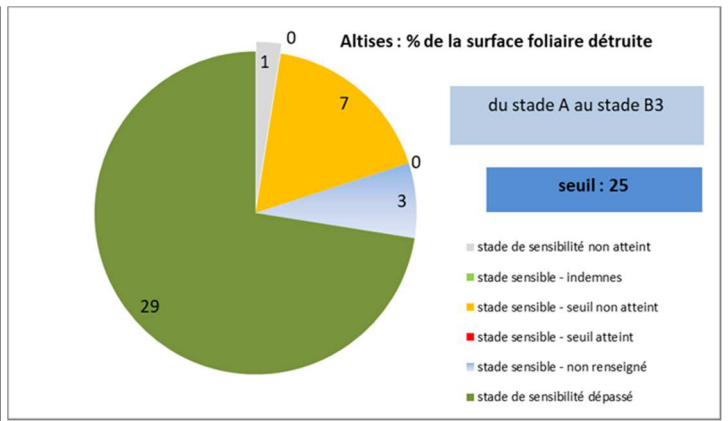
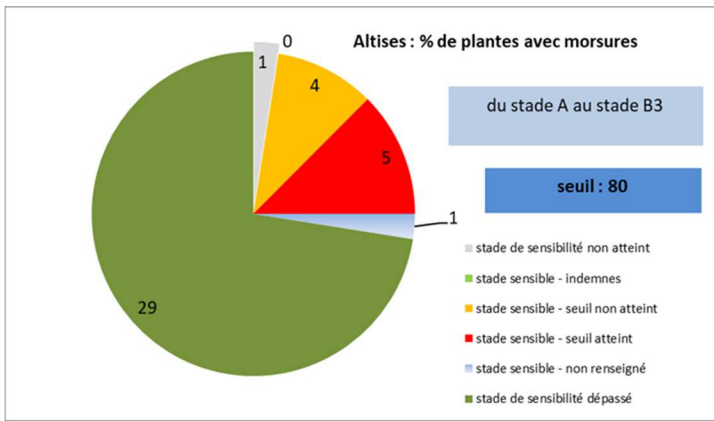
En combinant les deux critères (% de plantes touchées et % de surface foliaire détruite), **aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque.**

L'évolution est à surveiller dans les semaines à venir pour les parcelles encore au stade de sensibilité, en étant particulièrement attentif à la vitesse d'apparition des dégâts par rapport à la vitesse de développement du colza.



Seuil Altises : 80 % des pieds avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

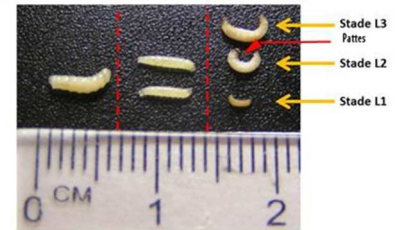


Les larves d'altises apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes. Elles sont de couleur blanche avec comme caractéristiques les extrémités noires et 3 paires de fausses pattes. On peut commencer à les surveiller dans les pétioles des feuilles.

Ne pas les confondre avec des larves de teigne des crucifères qui sont présentes en ce moment sur les feuilles (voir photo plus loin) et les larves de diptères qui sont présentes dans certains pétioles.

LES DIFFERENTES LARVES VISIBLES DANS LES DISPOSITIFS BERLESE

	Larve de mouche du chou	Larves de diptères	Larves de grosse altise
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 mm au stade L3
Forme	Larve dodue	Larve allongée	Larve allongée
Nuisibilité	Faible à moyenne	Faible	Moyenne à forte



Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives)

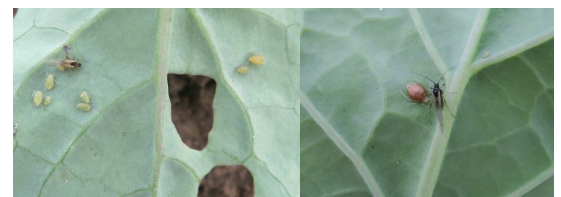
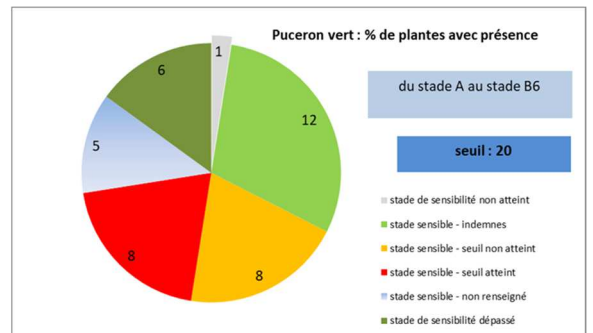
Pucerons verts : risque présent, à surveiller.

Des **pucerons verts** ont été observés dans 17 parcelles (contre 14 la semaine dernière) avec 2 à 100% des plantes touchées, et une moyenne de 33,06%. **8 parcelles sont au stade sensible avec le seuil indicatif de risque atteint.**

Il faut continuer la surveillance dans les semaines à venir. Les pucerons s'observent au dos des feuilles (cf. photo).

Seuil indicatif de risque des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.



Pucerons verts (à gauche) dont un puceron parasité (à droite) – (C. Gazet CA59/62)

LIMACES : risque faible.

Cette semaine, les **captures** du réseau De Sangosse (tableau ci-dessous) montrent une stabilité par rapport aux semaines précédentes.

Dans le réseau BSV, il n'y a aucune capture de limaces mais 2 parcelles présentent des pertes de surface foliaire de 5%.

Il faut rester vigilant par rapport la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...)

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

RESEAU DE SANGOSSE					
Date observation		20/09/2021		27/09/2021	
Commune	Codepostal	Total limaces (par m ²)	Stade des parcelles	Total limaces (par m ²)2	Stade des parcelles2
BERLISE	2340			0	4 feuilles
CUGNY	2480	3	2 feuilles	5	3 feuilles
FLAVY LE MARTEL	2520			3	3 feuilles
MONTBREHAIN	2110	4	3 feuilles	0	> à 4 feuilles
NESLES LA MONTAGNE	2400	8	2 feuilles	4	4 feuilles
VOULPAIX	2140				
CAPPELLE EN PEVELE	59242				
LE QUESNOY	59530			0	3 feuilles
SAULTAIN	59990	0	2 feuilles		
TEMPLEUVE	59242				
VERTAIN	59730	0	3 feuilles	0	> à 4 feuilles
WARGNIES LE PETIT	59144	0	2 feuilles	0	3 feuilles
ANDEVILLE	60570	3	3 feuilles	2	4 feuilles
CEMPUIS	60210	3	4 feuilles	6	> à 4 feuilles
BOISJEAN	62170	0	2 feuilles	0	> à 4 feuilles
DURY	62156				
MONCHY LE PREUX	62118	0	2 feuilles	0	2 feuilles
RELY	62120	0	3 feuilles	4	> à 4 feuilles
BEAUQUESNE	80600	0	> à 4 feuilles	0	> à 4 feuilles

RESEAU BSV					
Date observation		20/09/2021		27/09/2021	
Commune	Codepostal	Total limaces (par m ²)	Stade des parcelles	Total limaces (par m ²)2	Stade des parcelles2
TROSLY-LOIRE	02300	0	6 feuilles		8 feuilles
VIEFVILLERS	60360	0	4 feuilles		5 feuilles
BOUILLANCOURT-LA-BATA	80500	5	4 feuilles		6 feuilles

Autres ravageurs

La présence de **teignes des crucifères** a été signalée. Attention à ne pas confondre avec une larve de diptère ou d'altise. Ne pas confondre également les symptômes sur feuille avec ceux des altises. Son impact sur le colza est nul.

Des dégâts de **noctuelles** sont signalés dans 1 parcelle avec moins d'1% des plantes touchées.

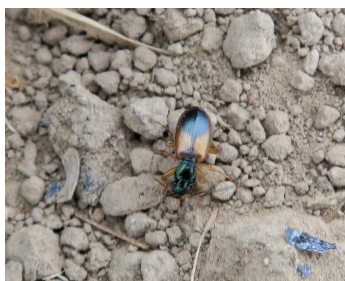
Un **charançon du bourgeon terminal** a été capturé dans 1 parcelle. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.



Larve de teigne des crucifères (à gauche) et dégâts de larve de teigne (à droite) – (M. Roux-Duparque CA02)

Auxiliaires

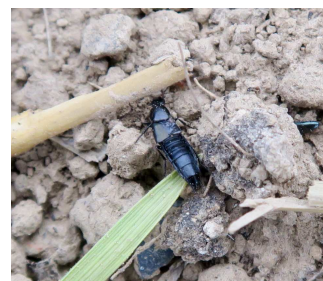
Plusieurs auxiliaires pour la lutte contre les limaces ont été repérés dans les parcelles de colza, limiter les interventions au strict nécessaire afin de les préserver.



Argonne à tâches dorsales
C. Gazet (CA 59/62)



Pterotychus
C. Gazet (CA 59/62)



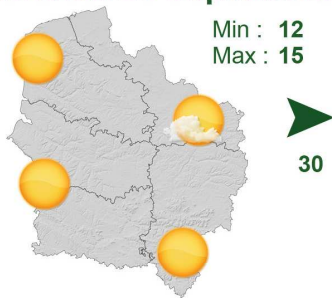
Staphyllin
C. Gazet (CA 59/62)

Maladie:

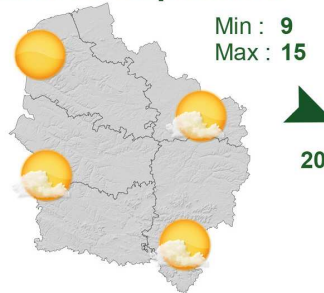
Des **macules de Phoma** ont été observées dans 5 parcelles avec 5 à 30% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

METEOROLOGIE

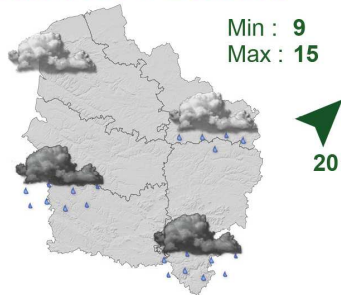
Mercredi 29 Septembre



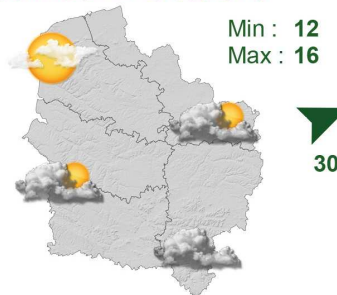
Jeudi 30 Septembre



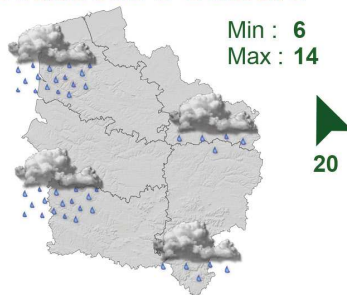
Vendredi 1 Octobre



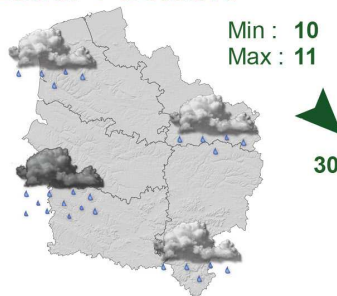
Samedi 2 Octobre



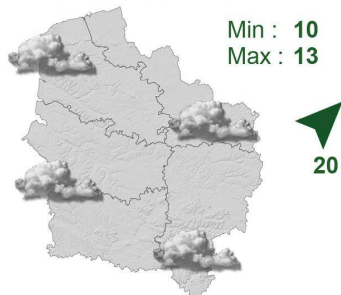
Dimanche 3 Octobre



Lundi 4 Octobre



Mardi 5 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ille de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Sully, Ets Charpentier, Fiorimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carre, INRA, Institut de Genecch, IREQ de Fillecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 90, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Morlains, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratei, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

